

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de VILLIEU-LOYES-MOLLON

République Française

Membres afférents au Conseil : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

Date de la convocation : 23/03/2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Eric BEAUFORT, Maire.

Membres présents :

Mesdames Annie BERLAND, Sylvie BLANCHARD, Christine CASTEUR, Frédérique CHRISTIN, Hélène JOSSERAND, Joëlle KRUCHTEN, Florence LA ROSA, Valérie MARZOLLA.

Messieurs Alain BENGUIGUI, Patrick BESACIER, Sébastien BOUSSELIN, Michel BOZZACO COLONA, Michel COLLET, Philippe DORKEL, Alain GONARD, Bernard GUERS, Jean-Marc MAZAT, Bruno PICHAT, Olivier RIGAUD.

Membres absents excusés :

Monsieur Rémy BRUNETTI qui donne son pouvoir à Alain GONARD

Madame Roselyne BURON qui donne son pouvoir à Sylvie BLANCHARD

Madame Paméla NESTEROVITCH qui donne son pouvoir à Madame Florence LA ROSA

Madame Nicole QUINTANA qui donne son pouvoir à Madame Rita ERIGONI

Monsieur Serge THEBAULT, absent excusé

Madame Marie DOMINGUEZ, absente excusée

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier RIGAUD

Objet : PATRIMOINE : Présentation du projet Vouglans – Saut – Mortier Enquête publique pour diffusion sur le site Internet et consultation

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'installation d'une turbine-pompe sur la concession hydroélectrique de Saut-Mortier. La Commune est sollicitée pour une consultation publique dans le cadre des enjeux environnementaux du projet.

L'entreprise EDF a déposé le 30 novembre 2022 une demande d'avenant à la concession hydroélectrique de Saut-Mortier pour l'implantation d'une turbine-pompe sur la concession de Saut-Mortier.

Cette demande s'accompagne :

- d'une demande de déclaration d'utilité publique pour ce projet afin de permettre les acquisitions foncières nécessaires et à la base de vie ;
- d'une demande de déclaration de cessibilité ;
- d'un dossier de modification du règlement d'eau pour la concession de Saut-Mortier ;
- d'un dossier de modification du règlement d'eau pour la concession d'Allement, venant améliorer la gestion des débits de la vallée de l'Ain en faveur des milieux aquatiques.

Monsieur le Maire procède à la lecture du projet ; ce document étant joint à la présente délibération.

Monsieur le Maire souhaiterait recueillir l'avis de l'Assemblée sur ce projet, afin de le transmettre à la Préfecture du Jura.

Accusé de réception en préfecture
001-210104501-20230329-DE_17_03_2023-DE
Date de télétransmission : 05/04/2023
Date de réception préfecture : 05/04/2023

Le Conseil Municipal :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré,

- **PREND** de la consultation publique à mettre en place ;
- **EMET** un avis favorable au projet, avis qui sera transmis à la Préfecture du Jura.;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

Voix pour : 25

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire,*

